



# Invitation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022, à 17 h 00 (ouverture des portes dès 16 h 00)  
au Restaurant du Golf les Bois, les Murs 1, 2336 Les Bois

## Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

### 1. Rapport de gestion et des comptes de l'exercice 2021 avec rapport de l'organe de révision

Proposition : approbation du rapport de gestion et des comptes annuels 2021, prise de connaissance du rapport de révision.

### 2. Emploi du bénéfice

Proposition du Conseil d'administration :

Bénéfice reporté au début de l'exercice	5 320 600 CHF
Bénéfice net de l'exercice	1 826 300 CHF
Bénéfice disponible au bilan	<u>7 146 900 CHF</u>

à répartir comme suit :

Versement d'un dividende brut de CHF 95 par titre	1 330 000 CHF
Attribution à la réserve spéciale	20 000 CHF
Solde reporté	5 796 900 CHF
Total	<u>7 146 900 CHF</u>

Remarque : il est prévu de renoncer au paiement du dividende sur les actions détenues par la SEG.

Sous réserve de l'approbation par l'assemblée générale de la présente proposition d'affectation du bénéfice, le dividende brut par action de CHF 95, soit CHF 61,75 après déduction de l'impôt anticipé de 35 %, sera versé dès le 2 juin 2022 par la SEG aux actionnaires conformément aux coordonnées bancaires transmises par les actionnaires.

### 3. Décharge aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la Direction

Proposition : octroyer décharge à tous les membres du Conseil d'administration et de la Direction.

### 4. Nomination de l'organe de révision pour l'année 2022

Proposition du Conseil d'administration : réélire Ernst & Young SA.

### Information aux actionnaires

Le rapport de gestion, les comptes de l'exercice 2021 et le rapport de l'organe de révision sont envoyés aux actionnaires avec la présente invitation.

La direction est à la disposition des actionnaires pour répondre à d'éventuelles questions préalablement à l'assemblée.

Saint-Imier, le 13 avril 2022

Le Conseil d'administration